Les IDÉES et les FAITS

Coup d'œil quotidien

La "primairisation" de l'enseignement secondaire

Le *Journal Officiel* du 30 avril a publié différents décrets, par lesquels M. Gaston Doumergue, grand-maître de l'Université — de sa propre autorité, contresignés par M. Fallières, — établit pour les inscriptions de licence aux Facultés des lettres, des sciences et de droit, des équivalences au baccalauréat.

Cet acte ministériel a provoqué des critiques méritées. En effet, au nombre des équivalences se trouvent le certificat d'aptitude au professorat des classes élémentaires de l'enseignement secondaire et le certificat d'aptitude au professorat dans les écoles normales et dans les écoles primaires supérieures. Ces équivalences tendent manifestement pour but de combler l'intervalle entre l'enseignement primaire et le secondaire.

Certaines autres équivalences concernent les jeunes filles (certificat d'aptitude à l'enseignement secondaire des jeunes filles) ou les anciens élèves de grandes Ecoles de l'Etat : polytechnique, navale, centrale, mines, Saint-Cyr, etc., déjà munis d'un baccalauréat (lettres ou sciences), mais non de celui qui correspondrait à la Faculté choisie. Ces dernières (telle la P. C. N., obtenu avec la mention très bien) sont plutôt destinées à faciliter le passage d'une Faculté à l'autre, à un âge où la préparation d'un baccalauréat devient fastidieuse et créerait même une perte de temps.

Quoi qu'il en soit de ces différences, les décrets ministériels doivent arrêter notre attention. D'abord, le Conseil supérieur de l'instruction publique n'a pas été consulté en une matière de son ressort. Première faute. Puis, le primaire envahit le secondaire. N'y a-t-il pas là un danger ?

Les membres du Conseil supérieur appartenant à l'enseignement secondaire ont vu le danger et l'ont signalé au ministre, en même temps que leur mécontentement. La lettre suivante en fait foi :

Monsieur le ministre,

Trois décrets publiés au *Journal Officiel* du 30 avril viennent d'instituer, pour l'accès aux licences ès lettres, ès sciences et en droit, une série d'équivalences avec le baccalauréat de l'enseignement secondaire, jusqu'ici légalement exigé : au bénéfice notamment des anciens élèves de certaines écoles du gouvernement, des titulaires de certaines fonctions administratives et des possesseurs de certains titres de l'enseignement primaire.

Nous ne songeons pas à examiner ici les arguments qui pourraient être invoqués à l'appui ou à l'encontre de ces mesures ; mais nous ne pouvons nous empêcher de remarquer que, par ces décrets, se trouvent modifiés très notablement : les conditions d'accès aux grades supérieurs des lettres, des sciences et du droit et, par suite, aux fonctions de l'enseignement supérieur et de l'enseignement secondaire ; l'état des sanctions des différents grades et titres de l'enseignement secondaire et de l'enseignement primaire ; enfin la situation respective de ces deux enseignements dans l'organisation générale de l'instruction publique.

Les questions de cet ordre avaient jusqu'ici toujours été soumises aux délibérations du Conseil supérieur de l'instruction publique. Les décrets récents ont été pris sans que ni ce Conseil ni même la section permanente en aient été saisis.

Nous croyons devoir, Monsieur le ministre, vous exprimer notre surprise et notre regret de voir ainsi le rôle de cette assemblée amoindri et les représentants légaux de l'enseignement secondaire mis dans l'impossibilité de défendre les intérêts qui leur sont confiés.

Veuillez agréer, etc.,

BELOT, BERNÈS, BERSON, BLUTEL, BONET, CLAVIÈRE, MONIOT, RANCÉ, RISSON, BURAN.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que les membres du Conseil supérieur se plaignent. Il y a beau temps que M. Clédat, doyen de la Faculté des lettres de l'Université de Lyon, a proposé d'en rendre plus efficaces les délibérations et plus utiles les interventions. A son avis, il n'y a rien à faire dans cette « Chambre d'enregistrement ». Le gouvernement, le ministre de l'Instruction publique, en particulier, redoute-t-il le contrôle de ses subordonnés compétents et revêtus de la confiance de leurs pairs ?

Ou bien — c'est une simple hypothèse que je formule — M. Doumergue se propose-t-il de jeter la zizanie dans le corps secondaire ? Voici qui pourrait la faire croire. Si les agissements des syndicalistes primaires sont connus, ceux des syndicalistes secondaires le sont moins. Or, je lis ceci dans la *Revue universitaire* du 15 mai dernier, sous la signature de M. André Baly, la chroniqueur ordinaire des menus événements concernant le secondaire : « Comme le fait remarquer M. Fedel (le chef syndicaliste secondaire), l'enseignement secondaire a tout juste au Conseil supérieur huit délégués, qui représentent tout au plus 1 800 agrégés. (Il s'agit du personnel *enseignant* proprement dit, non des *répétiteurs* et assimilés.) Très compétents, certes, en ce qui regarde leurs spécialités, ces huit délégués sont-ils aussi qualifiés pour parler au nom du corps universitaire tout entier, pour exposer des vœux qui portent sur des questions d'ordre général, ou encore sur les nombreuses catégories de fonctionnaires qui ne votent pas et que la loi a mis hors de ce qu'on appelait, sous Louis-Philippe, le « pays légal » ? Les chargés de cours, plus nombreux que les agrégés, les professeurs de lycées de jeunes filles ne sont pas représentés au Conseil supérieur. A côté des 1 800 agrégés, il y a 3 400 membres du personnel enseignant qui ont bien le droit d'avoir leurs opinions. Ils ont pris rang dans les Amicales, à côté des agrégés, et ils estiment qu'ils sont très légitimement représentés par le bureau central de la Fédération. »

Serait-ce donc pour diminuer la prestige des agrégés, de l'élite pensante de la France, réservoir de l'enseignement supérieur, que M. Doumargue réduit, de son propre mouvement, le rôle du Conseil supérieur, et du même coup favorise, semble-t-il, le syndicalisme secondaire ? Celui-ci est partisan du rapprochement des deux ordres d'enseignement : primaire et secondaire.

Il y a, en effet, ces dix dernières années, des essais de rapprochement qu'il est utile de rappeler brièvement.

M. Maximilien Carnaud, ex-instituteur et ex-député, avait fondé une Société dans ce but. M. Alexis Bertrand, professeur à l'Université de Lyon, et parti du primaire, avait écrit un livre sur *l'Enseignement intégral*. Enfin, en 1905, un Congrès mixte réunissait professeurs et instituteurs. M. Paul Crouzet, aujourd'hui professeur au collège Rollin, y avait évoqué, en termes pathétiques, la « poignard » que les primaires allaient enfoncer dans le dos des secondaires. D'autres résistaient sagement et vigoureusement. Toujours est-il que le Congrès n'eut pas de lendemain. On ne récidive pas.

Depuis 1905, le mouvement syndicaliste primaire a renié cette idée d'assimilation des deux enseignements. Au peuple, il veut proposer un enseignement populaire et strictement *autonome*. Plus de compromissions. Non seulement les instituteurs ignorent aujourd'hui de parti pris les auteurs appartenant au secondaire, mais leurs revues parlent couramment de la constitution d'une « Sorbonne primaire ». Ce n'est pas de la Sorbonne que vient la lumière, c'est de la C. G. T. Le récent Congrès mixte (instituteurs et C. G. T.) tenu à Angers en mars 1910 l'a prouvé.

Aujourd'hui donc que les primaires visent à l'autonomie, est-ce le rôle du ministre de combler l'intervalle ? Les deux rapporteurs du budget de l'instruction publique : MM. Steeg et Maurice Faure, désirent le rapprochement. Instinct démocratique.

Prenons garde. Déjà le baccalauréat se meurt de mort naturelle. Le « quadruple » baccalauréat est néfaste, par l'identification du « moderne » — nécessairement inférieur — et du « classique ». La suppression de l'ancienne et traditionnelle « rhétorique », le « devoir » français et le cours de littérature remplacés par la pure et simple explication d'auteurs, ont produit une baisse de l'intelligence. Les jeunes bachéliers écrivent moins écrire. La « culture générale », autrefois tant prisée, si fort recherchée, et si évidemment utile à l'élite du pays, est aujourd'hui dédaignée. Nos méthodes se *germanisent*, sous couleur de spécialisation. D'une année à l'autre, les examinateurs le clament à qui veut l'entendre : les compositions s'affaiblissent.

Vraiment, le moment est-il bien choisi pour que M. Doumergue, « Son Incompétence M. Doumergue », comme l'appellent les instituteurs eux-mêmes, achève d'un seul coup le baccalauréat ? La politique seule peut expliquer son acte. On a déjà assez nivelé. Jusqu'où poussera-t-on cette surenchère égalitaire et démagogique ?

L'association générale des étudiants s'élève contre la « primairisation » et projette un grand meeting pour samedi prochain aux Sociétés savantes.

Sauvons le baccalauréat, et rendons-lui sa vertu.

JEAN MARE.

L'Imprimerie de la *Croix du Nord*

se charge de l'exécution rapide et soignée

des

Têtes de Lettres, Factures, Memorandums

L'ESPÉRANTO
et le monde catholique

Nous avons donné dernièrement, d'après l'**Espérantista Katholiques**, l'opinion du directeur de cette revue sur le récent Congrès des Espérantistes Catholiques.

Nous soumettons aujourd'hui à nos lecteurs, d'après le journal « Espéranto », les impressions de M. Emmanuel AIME.

Tout ce qui est nécessaire arrive à son heure, jamais avant, jamais après. Il est presque aussi sage d'attendre avec confiance une évolution inéluctable, que de la hâter dans la juste mesure de l'opportunité des temps et des lieux. Mais il faut savoir gré à tous ceux qui la favorisent, et applaudir en particulier les Espérantistes Catholiques qui ont ouvert un Congrès international où, pour la première fois, l'Espéranto a été admis comme idiome auxiliaire et exclusif dans des séances de travail ayant un objet spécial, et combien important, par son essence et par son étendue. L'honneur de cette belle initiative appartient comme de juste, à l'Institut catholique de Paris. C'est là qu'avec la permission de Sa Grandeur Monseigneur Amette, archevêque de Paris, sous le haut patronage du Recteur, Monseigneur Baudrillart, le Congrès comprenant des délégués de vingt pays et de vingt idiomes différents, s'est réuni pour discuter un programme d'études qui exigeait impérieusement l'emploi d'une langue commune, et dans lequel nous relevons, entre autres sujets importants, des rapports sur l'Unité de l'Eglise, la prononciation uniforme du latin, l'action sociale catholique, la propagande, la défense de la religion par le moyen d'une Ligue Espérantiste. Toutes les réunions ont abouti à une entente grandement facilitée par l'emploi exclusif de l'Espéranto.

La séance d'inauguration destinée à la propagande de l'Espéranto lui-même, dans un milieu qui comprenait, invité par les congressistes, un public déjà favorable à l'idée de l'Espéranto, comportait, outre les importants discours en langue internationale du président M. l'abbé Richardson, du directeur M. l'abbé Duvaux, de M. Claudius Colas, de Mme la baronne de Ménil et de dix-sept délégués étrangers, l'allocution en français de Monseigneur Baudrillart, et la conférence magistrale, également en français, de M. Gustave Gautherot, professeur d'histoire à l'Institut catholique. Cette conférence, éloquente profession de foi à l'Eglise et de confiance à l'Espéranto, vient d'être imprimée en français, mais, comme elle mérite d'être universellement connue et répandue pour la double influence propagandiste qu'elle ne peut manquer d'exercer dans le monde catholique, c'est-à-dire dans le monde civilisé, dans le monde en un mot, il est à désirer qu'elle soit publiée en texte Espéranto, pour que nul n'en ignore. Ainsi l'Espéranto servira le catholicisme, puisque le catholicisme sert l'Espéranto : à donnant, donnant. Quant à l'analyser, il n'y faut pas songer : ce serait par trop gâter une œuvre toute de beauté, de force et de délicatesse, qui ne réclame rien moins que le génie éminemment traducteur de l'Espéranto pour exprimer tout ce qu'elle renferme d'esprit français dans le plus haut sens du mot.

Il n'est pas possible de mettre le dernier point à ce hâtif compte rendu, sans dire combien impressionnantes et touchantes dans leur simplicité et leur grandeur liturgiques ont été les fêtes religieuses du Congrès : dans la chapelle des Carmélites, la messe à la mémoire des espérantistes défunts et spécialement de M. l'abbé Pellier, le premier introducteur de l'Espéranto dans le monde catholique ; à Notre-Dame de Paris, la remise solennelle du Drapeau espérantiste aux pieds de l'antique statue de la Vierge, qui reçut en hommage pieusement conservé l'étendard de Jeanne d'Arc et les étendards de vingt chevaliers ; en cette solennelle circonstance, la vibrante allocution du prêtre Parker, délégué d'Irlande, dont le verbe Espéranto fit doucement vibrer les voûtes d'une cathédrale qui n'avaient répété jusqu'à ce jour que des sons latins et français ; le pieux pèlerinage à la basilique du Sacré-Cœur de Montmartre, où les délégués se serrèrent fraternellement la main en se disant au revoir en Espéranto ; et, jusqu'à près le banquet de clôture, l'audition d'un poème biblique, la Création du monde traduit en Espéranto très pur par notre ami de Lajarie, et si exquisement chanté par Mlle Marie G. Franz.

Sa Sainteté Pie X avait envoyé sa bénédiction au Congrès. Le Congrès, en tout, s'est montré digne de cette bienveillante faveur. Sans être grand prophète, on peut annoncer que Congrès et bénédiction deviendront périodiques ; car de telles œuvres de haute propagande portent éternellement leurs fruits.

EMMANUEL AIME.

LA FAÇADE

A PROPOS D'UN OUVRAGE DE M. SAGNAC, PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'ETAT, A LILLE.

L'autre jour, dans les **Débats**, M. Louis Madelin disait excellemment :

« Les « journées » de la Révolution sont moins spontanées qu'elles n'en ont l'air. Nos manuels — j'entends les meilleurs — nous jouent de vilains tours : ils démontrent en simplifiant. »

Rien de plus juste. Parler de la Révolution sans tenir compte du rôle joué par les sociétés secrètes, c'est faire œuvre vaine. Un écrivain pourrait-il, dans cent ans, publier un ouvrage sur la troisième République sans mentionner l'action des francs-maçons et des israélites ?...

M. Ph. Sagnac, professeur à la Faculté des Lettres de Lille, qui publie chez Hachette un volume sur la journée du Dix-Août, a accompli un travail considérable. Son livre est d'une lecture un peu difficile, mais c'est peut-être la faute de son éditeur. En le présentant mieux, en mettant les documents en vedette, on eût rendu le volume plus attrayant.

Cela n'est rien ; je ne parle pas non plus de quelques négligences fâcheuses de style (les « cœurs s'étreignent » écrit, notamment, M. Ph. Sagnac) ; mais il me paraît extraordinaire que, dans ces 375 pages, l'auteur n'ait pas dit un seul mot du rôle joué, au Dix-Août, par les sociétés secrètes. Comment ne nous dit-il pas, par exemple, ce qu'était le maçon Roederer qui livra le Roi à l'Assemblée ? Le père de Roederer, substitut du procureur général du parlement de Metz, était l'auteur du réquisitoire sur lequel cette Cour prononça en 1766 l'expulsion des Jésuites de son ressort. Et le magistrat voltairien avait élevé son fils de telle sorte que celui-ci fut, à l'Assemblée, un des ennemis les plus implacables du clergé.

M. Ph. Sagnac dit que Roederer n'a « pas cherché à grandir son rôle qui fut, on le verra, très important ». En effet, l'homme était prudent et cauteleux. On sait qu'il mourut pair de France sous Louis-Philippe, après avoir été créé comte et grand dignitaire de la Légion d'Honneur par Napoléon.

C'est en vain que la Reine combattit la proposition de Roederer avec une énergie désespérée. En dépit de ses suppliations prophétiques, le Roi céda aux perfides conseils de celui-ci.

Il y a une trahison bien plus infâme encore : c'est celle qui fut commise par le colonel des gardes suisses lui-même, par le comte d'Affry.

M. Gustave Bord a établi, en effet, il y a quatre ans, dans le **Correspondant**, que le comte d'Affry — membre de la Ligue du Contrat social — fit en sorte en 1789 de ne pas participer à la répression des troubles, et qu'au moment du voyage à Varennes il se rendit à l'Assemblée pour protester de son dévouement à sa nation. Et puis il y a une petite note bien curieuse dans le **Moniteur** du 30 août, d'après laquelle d'Affry aurait refusé d'obéir à la Reine qui lui donnait l'ordre de tirer.

Il semble que M. Sagnac s'est efforcé d'être impartial, encore qu'il soit visiblement hostile aux assiégés du château. C'est ainsi qu'il donne au fils de Louis XVI (le détail est caractéristique) un titre qui n'est pas le sien — « prince royal » — alors qu'il eût dû l'appeler — pour être simplement exact — « le Dauphin », soit « le duc de Normandie », si le mot Dauphin » lui semblait trop difficile à prononcer.

Mais, encore une fois, ce que je regrette, c'est que M. Sagnac ne nous ait montré qu'une façade. « Mes pires fautes ont été d'omission », a écrit Rousseau...

J. MANTENAY.

Renseignements commerciaux

Le commerce du Chili en 1909. Fléchissement ; ses causes. Les échanges avec la France. — Dans un rapport publié au Moniteur officiel du Commerce du 9 juin courant, M. Albéric Neton, Consul de France à Valparaiso, fait connaître que le mouvement commercial du Chili pour l'année 1909 se chiffre par 568.512.672 piastres, (306.429.909 piastres aux exportations et 262.082.763 piastres aux importations). En 1908, les exportations avaient atteint 319.149.072 piastres et les importations 267.264.169 piastres.

De l'ensemble du mouvement économique de ce pays, écrit notre Consul, on peut dire que tous les articles de consommation ou presque tous s'inscrivent en hausse, tandis que la diminution paraît s'être fait sentir sur les articles industriels et les matériaux de construction.

Aussi bien, cette situation est une conséquence de ce qui s'est passé voici bientôt quatre ans, au lendemain du terrible tremblement de terre du 16 août 1906, qui causa tant de ruines et détruisit aux trois quarts Valparaiso. On se mit partout avec fièvre au travail pour réparer cet immense désastre. On construisit beaucoup.

D'autre part, cette époque vit s'ouvrir au commerce de nouvelles voies ferrées qui accrurent d'autant les transactions.

Aujourd'hui une accalmie se produit et il en résulte un ralentissement, du reste prévu, dans les commandes à l'étranger.

Il se peut que l'émission prochaine de l'emprunt de 1.100.000 livres sterling, voté il y a quelques mois pour achever la reconstruction de Valparaiso, donne une nouvelle impulsion aux affaires et provoque un regain d'activité.

En ce qui concerne tout particulièrement les échanges de la France au Chili, il ressort des statistiques que nous occupons le 5 rang à l'importation avec un excédent de 4 millions de piastres sur l'année précédente, époque à laquelle nous le tenions que le 6e rang. Pour l'exportation notre rang reste le même, mais le chiffre diminue.

Il convient d'observer à ce sujet, ajoute M. A. Neton, que notre chiffre d'affaires avec ce pays est plus considérable encore, car du fait de l'absence quasi-totale de vapeurs français sur la ligne du Pacifique, nos marchandises voyagent sous pavillon étranger et prennent à l'entrée en douane des couleurs dudit pavillon.

On ne saurait trop le déplorer.

BIBLIOGRAPHIE

Le Nord illustré, bi-mensuel d'actualité régionale. — Rédaction et Administration, rue Esquermoise, 12, Lille.

Abonnements : France, 7,50; Etranger, 10 francs. Le numéro 30 centimes.

Le numéro du 15 juin du grand magazine d'actualité régionale : Le Nord Illustré, est encore plus vivant et plus luxueux que les précédents. Tous les faits : tragiques, glorieux, amusants ou curieux qui ce sont succédés depuis quinzaine dans la région s'y retrouvent, fixés par des photographies qui, par leur beauté et leur finesse, sont autant de petits tableaux.

Toutes les phases du Remouement du Pluviôse y sont réunies en quatre pages de saisissantes photographies.

M. le Général Coupillaud, commandeur de la Légion d'honneur, ancien gouverneur de Dunkerque et Calais, et qui a fait pendant de longues années, côte à côte avec l'amiral Fournier, des études spéciales sur les submersibles, a bien voulu les commenter d'un article tout passionnant que soigneusement documenté dans lequel il entrevoit ce que sera la guerre navale future et quel rôle y joueront les sous-marins.

L'exploit de l'aviateur anglais Rolls qui a viré autour du sémaphore de Sangatte ; le concours agricole de Lille ; l'exposition canine du Palais Rameau, à Lille, organisée par le Club Saint-Hubert du Nord ; les fêtes de charité à Roubaix et à Lille ; le championnat dactylographique de Roubaix ; les succès du Cercle dramatique dunkerquois ; le concours de chiens de police de Saint-Omer ; l'élection de la reine du Travail, à Douai, y trouvent également leur écho et y sont notés par des photographies d'un art parfait.

Ce magnifique numéro, malgré l'abondance de ses matières, est vendu au prix habituel, 1 sou, de 30 centimes. C'est un tour de force de l'édition moderne.

La Revue Française, politique et littéraire, paraît chaque semaine sur 32 pages. Un an : 9 fr. 50. Le numéro, 25 centimes.

Rédaction et administration, rue Cassette, 17, Paris.

Sommaire du 5 juin. — *La statue de Francois Coppée.* — De Reclus au docteur Crokaert. — La charité à Naples, René Bazin. — Gabriele d'Annunzio. — L'exposition de portraits d'enfants à Bagatelle. — Lectures féminines. — Les noces alsaciennes. — Le pittoresque. — Le pittoresque des Zouaves Pontificaux, etc.

La femme contemporaine, revue bimensuelle des intérêts féminins, paraissant le 1er de chaque mois. — 7e année, n° 77. — Rue des Saints-Pères, 83, Paris.

Abonnement annuel : France 10 fr., étranger, 12 francs.

Sommaire de juin.—Femmes d'aujourd'hui : Les deux reines d'Angleterre, L. D. Arnoto. — Chronique-Express, Eudes de la Villeneuve. — Chronique religieuse, J. Lagarrigue. — La vie littéraire : Les femmes poètes de l'Allemagne, de Mademoiselle Lya Berger, un nouveau livre de P. Loti; Jules Renard. — Le Cachet (nouvelle), comtesse de Pesquidoux. — Etudes sociales : Au large, Mesdemoiselles, Mac Swartie; Communiantes (poésie), P. Hanrey; A Jeanne d'Arc, abbé Gaffre. — Etudes littéraires : Les idées morales dans l'œuvre de Rostand, F. Veuillot. — Notes de voyage : Aux pays danubiens, H. de Golesco. — A travers l'actualité : Les portraits d'enfants de Bagatelle, Arsène Alexandre; L'actualité dans la presse; L'action féminine. — Pour les entrées, roman (suite), P. Beaufort; Chronique de la mode. — La corbeille à ouvrage. — Un-

Revue des Revues

E. M. de Vogüé

(REVUE HEBDOMADAIRE, 11 juin, Comte d'Haussonville)

D'une belle étude que M. le comte d'Haussonville consacre à son regretté collègue, nous extrayons quelques pages, bien entendu sans faire nôtres tous les jugements qu'elles contiennent, notamment sur l'action politique de Léon XIII :

Les dix ou douze années qui suivirent son établissement à Paris furent, pour Vogüé, des années de production littéraire, brillantes et fécondes. Son esprit s'ouvre durant ces années à des préoccupations nouvelles ; ses yeux regardent davantage autour de lui. Sans doute il n'est tout à fait indifférent ni à l'Orient ni à la Russie ; il y retournera tantôt pour rendre hommage à la mémoire de Marlette, tantôt pour désirer le Donetz et la Crimée. Sans doute aussi son regard plonge parfois encore dans le passé et en évoque des scènes historiques, mais de plus en plus il s'intéresse aux événements dont il est témoin ; il prend feu à propos des questions qui s'agitent entre Français ou même entre Européens du XIXe siècle. Il juge, d'un peu haut peut-être mais toujours avec impartialité et d'un jugement équitable, que n'altère aucune préoccupation individuelle, les choses et les personnages dont il s'occupe. L'homme de tradition, que le passé intéressait avant tout, s'efface devant l'homme de progrès, curieux du présent et même de l'avenir. Aux recueils où il rassemble les nombreux articles publiés par lui dans la *Revue des Deux Mondes* ou le *Journal des Débats*, il donne des titres qui révèlent et affirment cette orientation nouvelle de son esprit : *Spectacles contemporains*, *Devant le siècle*. Il cherche à mesurer la force des courants nouveaux qu'il discerne à la surface ou dans les profondeurs des eaux mouvantes. Il s'inquiète de la jeunesse sur laquelle il ne tardera pas à exercer une véritable influence ; il l'interroge et lui demande angoi de ces cœurs ils est tentés d'abandonner la barque qui porte ses espérances. Tel de ces articles, celui par exemple intitulé : *les Cigognes* ou celui : *A ceux qui ont 20 ans* s'irent, au moment même, beaucoup de retentissement et sont demeurés célèbres. Ce qui frappe, quand on relit ces volumes, c'est la variété des sujets traités par Vogüé. On peut dire de son esprit ce que Victor Hugo a dit de son âme :

Mon âme aux mille voix que le Dieu que j'adore
Mit au centre de tout comme un écho sonore.

L'esprit de Vogüé, durant ses années, fut un écho sonore, où se répercutit tout ce qui, dans le domaine de la pensée philosophique, de la littérature, de l'art ou de l'histoire contemporaine, eut quelque retentissement.

La diversité de ses dons et la souplesse de son intelligence, apte à tout comprendre, éclata tout particulièrement dans le petit volume modestement intitulé : *Remarques sur l'exposition du Centenaire*. Durant les six premiers mois que dura l'exposition de 1889, Vogüé fut en proie à une sorte de fièvre intellectuelle. Du 15 juin au 1er novembre, il fit ce tour de force de donner tous les quinze jours, ou à peu près, à la *Revue des Deux Mondes* un article où non seulement l'exposition était décrite sous ses aspects, si divers et si brillants, mais où les questions multiples soulevées par ce gigantesque effort du labeur humain étaient traitées, tantôt avec ingéniosité et tantôt avec profondeur. La vie et le mouvement de cette élégante foire cosmopolite y sont admirablement rendus, mais la vie et le mouvement de l'esprit chez celui qui les décrit ne sont pas moindres ; c'est de la cinématographie littéraire. Certaines pages sont demeurées célèbres ; ainsi le dialogue entre le tour Eiffel et les tours de Notre-Dame qui termine le premier article. Sans doute, on a pu critiquer, au nom d'une géométrie pédante, telle image saisissante ; on a pu faire observer que deux rayons divergents, émanant d'un foyer commun, ne sauraient jamais se rencontrer dans l'espace pour former une croix ; il n'en reste pas moins que le problème angoissant qui agite notre âme et que nous n'avons pas trouvé le moyen de résoudre n'a jamais été posé en termes plus nobles et plus poétiques. Lorsque les tours de Notre-Dame, réveillées dans la nuit par cette lumière éclatante, disent à « la parodie impie du clocher chrétien » d'où elle descend : « Tu es laide et vide, nous sommes pleines de Dieu. Tu es libre de la science, mais tu sais peut de choses puisque tu ne sais pas prier. Tu peux étonner les hommes, mais tu ne leur offres pas ce que nous leur donnons : la consolation dans la souffrance », ces vieilles tours tiennent l'éternel langage de l'âme humaine. Mais lorsque la jeune tour répond : « Vous êtes l'ignorance et je suis la science. Vous tenez l'homme esclave et je le fais libre. Je n'ai plus besoin de votre Dieu, inventé pour expliquer une création dont je connais les lois. Ces lois me suffisent ; elles suffisent aux esprits que j'ai conquis sur vous et qui ne rétrograderont pas », en ne saurait méconnaître qu'il n'y ait dans cet orgueilleux langage une part de vérité. Mais combien l'on remercie « la voix pure qui sort du fluide subtil » de lui répondre : « Ta science est belle, et nécessaire, et inépuisable, mais n'est pas d'éclairer l'esprit si l'on ne guérit pas l'éternelle plaie du cœur. Ton génie donnait aux hommes ce dont ils ont besoin : la charité et l'espérance. Si tu aspires à les succéder, cache fonder le temple de la nouvelle alliance, l'accord de la science avec la foi. Tu possèdes le monde nouveau par l'intelligence. Tu ne régneras vraiment sur lui que le jour où tu rendras aux malheureux ce qu'ils trouvaient là-bas : une immense compassion et un espoir divin. »

Ainsi le premier chapitre se terminait par une profession de foi religieuse. Celui qui clôt le volume se termine par une profession de foi politique. Cette profession de foi causa quelque étonnement. Jusqu'alors Vogüé avait semblé vouloir systématiquement demeurer en dehors et au-dessus des classifications de parti. Si, dans son discours de réception à l'Académie française, il déclarait « qu'il avait été élevé dans le respect de nos anciens rois par des cœurs restés fidèles aux souvenirs de leurs bienfaits », il faisait cette déclaration d'une toc un peu détaché. Dans ce dernier chapitre au contraire, tout en s'inclinant avec respect devant le parti qui mettait sa confiance « dans une formule de politique contingente : la monarchie restaurée avec les principes de 89 », cependant il comparait ce parti à un homme qui « en proie à un cauchemar, s'efforce vainement de se retenir à quelque aspérité avec l'espoir de déjouer les lois fatales de la pesanteur » ; et il ajoutait : « Certains rêves politiques, hélas ! les plus honnêtes et les plus beaux, donnent une sensation analogue ». Aussi, sur le parol à pic, se raccrochait-il à un autre rêve : celui de la République non pas conservatrice, mot qu'il qualifiait de mensonger, mais de *réformiste*, c'est ainsi qu'il la baptisait. « Ce qui reste de foi politique dans notre peuple, disait-il, est au service de la République », et cette forme nouvelle de gouvernement lui paraissait la seule sous laquelle la France démocratique pût s'organiser. Cette déclaration, faite avec beaucoup de noblesse et de fierté, sans aucune complaisance à l'égard de ceux qui semblaient s'irriter le régime, produisit quelque émoi dans le cercle où il vivait habituellement. Elle n'était cependant pas pour surprendre ceux qui avaient suivi l'évolution de son esprit. C'en était le dernier terme ; c'était la dernière victoire de l'homme de l'avenir sur l'homme du passé. La monarchie lui semblait le passé. Il était trop vivant pour s'y enfermer.

Sa foi en l'avenir du régime sous lequel la France avait pu réaliser ce magnifique effort de l'exposition contient de s'affirmer dans les années qui suivirent, non sans laisser subsister en son cœur quelque regret de ce passé qu'il abandonnait. Il est difficile de croire qu'il n'ait pas déposé son état d'esprit lorsqu'il fait dire à ce Silvanus dont un archéologue prétend avoir retrouvé le testament : « Est-il un pire supplice que celui de flotter dans le vide du temps, avec une moitié de son âme retenue au passé, une moitié entraînée vers l'avenir ? C'est l'angoisse des nuits en mauvaise mer, quand le feu du port d'embarquement a disparu, quand on ne distingue pas encore le feu du port d'arrivée. Il est très doux de demeurer au foyer des ancêtres, sans inquiétude et sans trouble, aimant ce qu'ils aimaient, croyant ce qu'ils croyaient, sondant des yeux horizons et des anciens bonheurs. »

S'il fallait chercher ailleurs que dans les tendances naturelles de son esprit quelque explication à cette évolution de Vogüé, on la trouverait, je crois, dans les relations qu'il eut l'honneur d'entretenir avec le pape Léon XIII. Il avait publié en 1889 un article intitulé : *Affaires de Rome*. C'était le moment où, tout à la fois, le prince de Bismarck, revenu de l'erreur du *Kulturkampf*, cherchait à entraîner le Vatican dans l'orbite de la politique allemande et où se discutait à Rome la condamnation de l'association ouvrière américaine connue sous le nom de *Chevaliers du travail*. Un représentant de la chancellerie allemande et un délégué de l'épiscopat américain se rencontraient dans la Ville Eternelle. Vogüé, au début de cet article, déclarait apporter « une indépendance absolue, une pensée dérobée à toute discipline de parvenu ou de parti ». En effet, il y signalait librement la faute commise par la diplomatie pontificale, lorsqu'elle avait voulu traiter avec l'empereur et son ministre en flattant de vains les chefs du Centre catholique. Il la mettait en garde contre les conséquences d'une alliance trop étroite avec la puissance despotique qui faisait peser sur l'Europe un joug dont celle-ci commençait à se lasser, et il opposait à cette alliance l'entente, qui pouvait paraître alors une chimère, avec la France républicaine. En même temps il adjurait l'Eglise de prendre la tête du mouvement qui entraînait le monde vers des formes sociales et politiques nouvelles, et de demeurer non seulement catholique, c'est-à-dire universelle, mais encore démocratique.

Cet article causa quelque bruit et même quelque scandale dans le monde catholique français, toujours si timide, mais ne fut pas déplaire à Léon XIII qui se sentait compris et deviné. L'auteur de l'article semblait pressentir et appeler de ses vœux l'Encyclique : *Nous avons déjà traité*, et l'Encyclique : *De conditione opificum*. Il en fut récompensé par la bienveillance personnelle de Léon XIII. Il subit, comme bien d'autres, l'influence et la fascination exercée par ce blanc vieillard qui a pu être trompé dans les négociations entamées par lui avec nos hommes politiques et se tromper dans d'espoir de conclure un traité de paix avec la France républicaine, mais qui conservera dans l'histoire l'éternel honneur d'avoir dissipé bien des erreurs, désarmé bien des préjugés chez les plus nobles intelligences et ouvert à leur retour de larges et faciles avenues qu'on n'eut plus, avant et depuis son glorieux pontificat, à encombrer d'obstacles. De fréquents voyages à Rome entretinrent ces relations qui furent pesuées avec le cardinal Rampolle jusqu'à une familiarité respectueuse. Je crois savoir qu'au moment où Léon XIII prit l'initiative hardie d'user du procédé tout moderne de l'*interview* et laissa paraître, dans un journal à un sou fort répandu, une conversation de lui, Vogüé ne demeura pas étranger à cette publication qui fut pour quelques catholiques un sujet d'étonnement.

Au point de réputation où il était parvenu, Vogüé était une figure trop brillante et trop en vue pour que les partis politiques ne fussent pas tentés de se parer de lui et de faire sa conquête. Une candidature lui fut offerte par un groupe d'habitants de l'Ardèche, ses compatriotes. Il l'accepta. Le mirage de l'action l'attira, et ce n'est pas moi qui l'en blâmerai, bien que la pensée soit la forme supérieure de l'action, et qu'il fût de ceux qui peuvent se flatter d'agir par la pensée. Je crois, en outre, qu'il ne fut pas insensible à l'honneur de voir ainsi revenir au-devant de lui les représentants du pays qu'il avait dû abandonner et d'y reconquérir par sa plume la situation que ses lectures et lui-même y avaient autrefois occupée. Son élection fut triomphante, mais l'accueil qu'il reçut dans le monde politique fut indigne de lui. La secte étroite qui, alors comme aujourd'hui, gouvernait la France, vit arriver avec méfiance ce gentilhomme authentique qui déclarait se rallier à la République, et lui montra un visage hostile. A lui qui n'était préparé récemment aux sollicitor l'appui, dans sa campagne l'étiquette d'action parti, la Chambre fit l'affront qui pouvait être le plus sensible ; elle l'accusa d'avoir été candidat officiel et accueillit son élection à une enquête. Jusqu'à la fin de cette enquête, son nom fut, à chaque scrutin, accompagné à celui de gé ne sais quel politicien d'aventure comme n'ayant pas le droit de prendre part au vote. Quand il fut définitivement admis, il ne réussit pas à se taire une place proportionnée à son mérite. Chose singulière ! En conversation, il était, par-dessus tout, éloquent. A la tribune, dans les rares occasions où il s'occupa, cette éloquence ne lui fallait pas précisément défaut, mais elle passait par-dessus la tête de ses auditeurs. Sa pensée et son langage, parfois un peu obscurs, semblaient faits pour un autre public. En même temps, il n'épuisait à rendre service aux gens de son pays d'origine qui lui avaient témoigné une confiance dont il était touché, ou à donner par lettres à quelques-uns d'entre eux les raisons de son attitude ou de ses votes dont, au fond, ceux-ci se souciaient assez peu. Comme il continuait également à écrire de brillants articles, ce double métier de député et d'écrivain l'épuisa, et il finit par s'en lasser. Il eut le sentiment très juste que, du moment où le Parlement ne le grandissait pas, il finirait par s'y diminuer, et il résolut de ne pas se représenter aux élections de 1897. Il prit congé de ses électeurs par une lettre où il les appelait de chers bourreaux en sorrion desquels ses cheveux avaient blanchi. Sa retraite fit quelque bruit, « Vogüé est sorti de la politique en fermant claquer les portes », dit spirituellement Bonnet, et, en effet, il publia vers ce moment quelques articles où se trahissait, avec un juste dégoût des parlementaires, un mépris un peu excessif des institutions constitutionnelles. Il n'est jamais revenu de ce mépris. Souvent depuis lors un rencontre sous sa plume un appel ému au salut du moins à l'homme supérieur qui fera triompher l'autorité la France sur pied, sans s'inquiéter des lois, et il affirmait la vanne proclame de cet homme en s'appuyant sur la théorie contestable, même en histoire contrefaite d'abrès Bonaparte : le besoin crée l'organe. »